



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

*Bernadette Groison
Secrétaire générale*

BG/ALG

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la réforme de l'Etat,
de la décentralisation et
de la fonction publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 07

Les Lilas, le 24 octobre 2013

Madame la Ministre,

Lors de la commission statutaire du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat qui s'est tenue le lundi 21 octobre a été notamment examiné un amendement du gouvernement qui propose la suppression de l'article 13 du projet de décret modifiant le décret n°2005-1228 du 29 septembre 2005 relatif à l'organisation des carrières de la catégorie C ainsi que certains décrets portant statuts particuliers de corps de fonctionnaires de catégorie C. Il serait alors ajouté dans l'exposé des motifs que le texte pourrait « prendre effet dès le lendemain de sa publication, permettant une entrée en vigueur des nouvelles dispositions au plus tôt. »

Compte-tenu du fait que le provisionnement de la garantie indemnitaire de pouvoir d'achat est inscrite au projet de loi de finances 2014, il est prévisible que le gouvernement envisage de poursuivre ce dispositif dans un contexte de gel renouvelé de la valeur du point d'indice.

De ce point de vue, l'amendement du gouvernement interroge quant aux conséquences pratiques que son maintien pourrait avoir sur la rémunération concrète d'un certain nombre d'agents de catégorie C qui seraient éligibles au titre de la période 2009-2013 à ce complément de rémunération, en cas de prise d'effet des dispositions du texte avant le 1^{er} janvier 2014.

La FSU vous demande en conséquence qu'une information la plus exhaustive possible nous soit communiquée avant la séance plénière du CSFPE et que celle-ci comporte les éléments liés à la distribution des effectifs par échelon au sein des grades, et les impacts sur la rémunération des agents (toutes composantes prises en compte) et notamment sur ceux pouvant prétendre à la GIPA sur la période 2009-2013.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire générale

104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas

Tél. 01 41 63 27 30
Fax 01 41 63 15 48

Email: fsu.nationale@fsu.fr
www.fsu.fr